Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212200992-20251217-DEL_10_17122025-DE

Département des Côtes d'Armor Commune de LANFAINS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 12 2025
Date de la convocation : 10 décembre 2025 **Date d'affichage de la convocation** :10 décembre 2025	L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 17 décembre à 20H15, le Conseil Municipal de LANFAINS, dûment convoqué, s'est réuni à la salle associative de l'Espace Multi Accueil, sous la présidence de Monsieur Gérard MÉROT, Maire.
Nombre de membres : **- Afférents au conseil :** 15 **- En exercice** : 13 **- Qui ont pris part à la délibération :** 08 + 1 pouvoir	PRÉSENTS : M. Gérard MÉROT ; Mme Valérie DANIÉLOU ; M. Loïc MORVAN ; M. Laurent BENOÎT ; Mme Nadine MONTFORT ; M. David DUSSEUX ; Mme Edith MERRANT ; M. Franck BOTTEREL ; ABSENTS : Mme Emilie JOUAN (excusée, pouvoir à Mme Valérie DANIÉLOU) ; M. Stéphane LAURIOUX ; M. Yoann GUILLAUME ; Mme Alice JOUAN ; M. Wilfried LOISEL SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Edith MERRANT

N°10-17122025 DEVIS POUR ACQUISITION DE PANNEAUX DE POLICE

Mr Le Maire annonce avoir fait le point sur les besoins en panneaux de police et directionnels de la Commune. Il rappelle que par délibération du 28/04/2021, la Commune de Lanfains a décidé d'adhérer au groupement de commandes coordonné par SBAA concernant la fourniture de panneaux de signalisation verticale (panneaux de police, temporaires, directionnels). Un devis a été sollicité auprès de SIGNAUX GIROD, titulaire du marché, pour une commande de panneaux de police. Il s'élève à 5 277 .80 € TTC.

Vu le Code de la commande publique

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Mr Le Maire à signer le devis présenté par l'entreprise SIGNAUX GIROD pour un montant de 5 277.80 € TTC.

DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Primitif 2025 (section investissement – OPNI).

Fait et délibéré le 17 décembre 2025

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Gérard MÉROT